Image not found or type unknown

# Vente a perte a distributeur ...

Par **cabinet audit**, le **11/07/2008** à **11:10**

RAPPEL
Notre client est fabricant d'un produit X difficile à vendre car méconnu
Il souhaiterait en vendre 1 explaire (pour transfert de propriété) à ses dizaines de distributeurs avec - 70 % d'abattement donc vente à perte, et ce, dans le but de le rendre attractif et que ceux-ci acceptent de l'installer en magasin en le faisant fonctionner pour attirer leur clientèle
En quelque sorte : opération DE COMMUNICATION et d'information.

Le fabricant a -t-il le droit de faire cette vente à perte d'1 produit pour chacun de ses distributeurs ?

[s][*b]Merci de votre réponse du 09.07* ***MAIS notre client souhaiterait avoir les références réglementaires étayant votre position (texte de loi, jurisprudence....(****[s][/s][/b]*URGENT CE JOUR[/s]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés